

La Division scolaire franco-manitobaine est à la recherche de candidat(e)s pour combler le poste suivant à l'**École communautaire La Voie du Nord** (Maternelle à la 12^e année) :

CONCIERGE DE SOUTIEN

8,00 heures par jour
(lundi au vendredi - 15 h à 23 h)

Poste permanent

à

l'École communautaire La Voie du Nord

Case postale 1223 Station Main – 271, chemin Weir
Thompson (Manitoba) R8N 1P1

Les candidat(e)s doivent :

- posséder un diplôme d'études secondaires
- posséder un certificat d'ouvrier qualifié dans un ou plusieurs métiers ou de responsable de l'entretien d'immeubles (atout)
- posséder d'excellentes connaissances du français et de l'anglais à l'oral et à l'écrit
- avoir de l'expérience en nettoyage et en entretien
- démontrer de la ponctualité, la fiabilité, la minutie et la confidentialité
- démontrer une attitude courtoise et collaboratrice envers le public et les collègues de travail
- adhérer à la philosophie de l'école
- adhérer à la philosophie d'inclusion
- promouvoir la mission de la DSFM et de la communauté scolaire

Salaire : 23,83 \$ à 24,58 \$ par heure

L'entrée en fonction se fera dès que possible.

Les personnes intéressées enverront leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae en français et trois (3) noms de référence à la direction d'école. Ce poste sera affiché jusqu'à ce qu'il soit comblé.

Madame Nicole Nicolas, directrice
École communautaire La Voie du Nord
Case postale 1223 Station Main
271, chemin Weir
Thompson (Manitoba) R8N 1P1

Courriel : nicole.nicolas@dsfm.mb.ca

Téléphone : (204) 778-8699

Télécopieur : (204) 778-5465

La Division scolaire franco-manitobaine se fait un devoir d'offrir une expérience englobante et sans obstacles aux personnes qui ont des besoins en matière d'accessibilité. Il est possible de demander des mesures d'adaptation à tout stade du processus de recrutement. Pour faire demande en confidentialité, envoyez un courriel au Service des ressources humaines : ressources.humaines@dsfm.mb.ca afin qu'il soit possible de prendre les dispositions nécessaires. N.B. Seulement les personnes choisies pour une entrevue seront contactées. La personne retenue pour ce poste devra soumettre l'originale d'une vérification du casier judiciaire appelé à travailler auprès des personnes vulnérables et l'originale d'une vérification du registre concernant les mauvais traitements récents de moins de 12 mois, jugée satisfaisante par l'employeur avant d'entrer en poste. Les coûts associés aux vérifications sont la responsabilité du candidat retenu.